

# Communications officielles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **9 (1938)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## MOBILIER

Un mobilier a été étudié spécialement ; il s'adapte parfaitement à ce genre de construction et au transport (la dimension des meubles pliés s'adaptant aux paquets décrits plus haut).

## INSTALLATION SANITAIRE

Cette dernière sera facilement réalisable suivant les désirs du client.

## EMPLACEMENT

Cette maison, vu son empaquetage, pourra être transportée et placée n'importe où. Un arrangement avec le propriétaire du terrain vous permettra de vous installer dans des endroits absolument imprévus, à la montagne, au bord du lac, à la campagne, etc.

## Emploi

- |   |  |
|---|--|
| 1. Pour l'été, séjour à la montagne.                            | 11. Pour studio d'artiste.                     |
| 2. Pour l'hiver, séjour à la montagne.                          | 12. Pour colonie de vacances.                  |
| 3. Pour le week-end.  | 13. Pour camp d'éclaireurs.                    |
| 4. Pour clubs sportifs, natation, ski, etc.                     | 14. Pour le club alpin.                        |
| 5. Pour entrepreneurs, bureau de chantier, logement d'ouvriers. | 15. Pour l'organisation d'un cours de ski.     |
| 6. Pour commerce ambulant.                                      | 16. Pour un stand.                             |
| 7. Pour la plage.   | 17. Pour les pêcheurs.                         |
| 8. Pour logements de soldats.                                   | 18. Pour un pavillon de chasse.                |
| 9. Pour infirmerie militaire.                                   | 19. Pour la gendarmerie, (contrôle frontière). |
| 10. Pour entreprise de route.                                   | 20. Etc., etc., etc.                           |

**partout où l'homme a besoin d'un abri.**

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

**Cotisations.** — Nous prions nos membres qui n'ont pas encore payé leurs cotisations pour 1938 de bien vouloir s'acquitter de leurs redevances au plus vite. Compte de chèques postaux IVa 2086. Ils nous éviteront des frais et des tracasseries inutiles. Nous les remercions à l'avance.

**Liste des membres.** — La liste des membres parue dans le N° 2/1938 doit être complétée comme suit :

*Comité régional de la vallée de Tavannes ; Monsieur Paul Vorpe, voyer-chef, Sonceboz ; Banque Populaire Suisse, Moutier (au lieu de Banque Populaire de Moutier.)*

**Bulletin N° 4/1938.** — Il sera consacré à l'action du Cartel suisse pour chemins et du tourisme pédestre dans le Jura bernois et paraîtra à fin juin.

# TRÉFILERIES RÉUNIES S. A.

## BIENNE



### FERS ET ACIERS

étirés avec précision  
et laminés à froid

Une œuvre nationale

## Une histoire de l'art en Suisse

« Histoire de l'art en Suisse » par Joseph Gantner. Traduction française d'Augustin Genoud. Editions Victor Attinger, Neuchâtel. Un magnifique ouvrage publié avec la recommandation du Département fédéral des Beaux-Arts, format grand in-4° (22 1/2/29 cm.) paraissant en fascicules de 48 pages avec de nombreuses illustrations et deux hors-texte par fascicule.

Il est curieux de constater qu'aucune publication d'ensemble sur l'histoire de l'art en Suisse n'ait jamais paru en langue française. Grâce à la courageuse initiative d'une de nos maisons d'édition romandes, c'est aujourd'hui chose faite.

Faire une telle synthèse était une entreprise ardue, puisque notre pays est une « nation débordant les nationalités ». Aussi l'œuvre de M. Gantner, unique en son genre, offre-t-elle un intérêt incontesté. La recommandation officielle en souligne la valeur culturelle et la portée nationale. C'est une œuvre destinée à devenir classique et définitive, pour l'état de nos connaissances actuelles.

Les sujets traités appartiennent en premier lieu aux Arts majeurs, soit l'architecture, la sculpture et la peinture. Mais les Arts mineurs ont également été pris en considération.

Le premier fascicule, qui vient de sortir de presse, est particulièrement intéressant pour notre Suisse romande, car il contient l'histoire des premières manifestations de l'art sur notre territoire pendant l'époque de la « La Tène » et l'époque romaine. Ce sont précisément les bords de nos lacs qui ont vu éclore et fleurir cet art lointain dont les vestiges sont énumérés et étudiés dans cette première livraison. De nombreuses illustrations représentent les vestiges romains de Genève, Sion, Martigny, Neuchâtel, Prilly, Yvonand, Orbe, Boscéa, sans parler des grands centres importants d'Avenches, Augusta et Vindonissa.